

08.05.2003 - 12:15 Uhr

hotelleriesuisse se félicite des décisions du Conseil national concernant la promotion du tourisme et la prorogation du taux spécial de TVA de 2004 à 2006

Berne (ots) -

En qualité d'association faîtière de l'industrie hôtelière, hotelleriesuisse se félicite des décisions prises hier par le Conseil national concernant la promotion du tourisme. Il s'agit notamment de la décision de proroger le taux spécial de TVA jusqu'à fin 2006 et d'encourager l'innovation et la coopération dans le domaine du tourisme (programme InnoTour) par une aide de 35 millions de francs suisses pour les cinq prochaines années.

En même temps, hotelleriesuisse regrette vivement que l'octroi d'un prêt remboursable, sans intérêt de 100 millions de francs suisses à la Société suisse de crédit hôtelier (SCH) soit lié à la règle du frein à l'endettement.

hotelleriesuisse espère toutefois que le Conseil national pourra se rallier à la position du Conseil des Etats lors de la prochaine procédure d'élimination des divergences.

Contact:

hotelleriesuisse
Isabel Garcia
responsable de la communication
Tél. +41/31/370'42'86
Mobile +41/79/65' 85'19

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100462741> abgerufen werden.